



LETTRE D'INFORMATION N°8

ASSOCIATION SURESNOISE POUR L'ACCUEIL DES REFUGIES

Des nouvelles de la famille Mossa

Léa et Aya ont profité pleinement de la chasse aux œufs organisée à Pâques par la ville de Suresnes. Elles semblent aussi particulièrement apprécier les frites.

Mohamad, tout juste âgé de 10 mois, marche presque et commence à manger tout seul.

Ramya a fini son stage de français et a brillamment obtenu le niveau A1. Elle s'est bien prise au jeu du Ouistiti.

Ahmmad a été reçu par l'ACIFE (Association de Conseil et d'Information pour la Formation et l'Emploi). À la suite d'un bilan d'évaluation en français, la personne rencontrée s'est dite *bluffée par le niveau de compréhension et d'expression en Français après seulement 9 mois, sans aucune base préalable*. La recherche d'emploi se fait dans la tapisserie d'ameublement, ainsi que dans les métiers en tension. En parallèle, Ahmmad a démarré une formation-stage de 420 heures sur la communication écrite et numérique en français.



L'administration française : une école de la patience

Nous nous réjouissons en décembre 22 de l'obtention par la famille Mossa du statut de réfugiés et de tout ce que cela impliquait dans l'intégration (cf lettre d'info N°6). Nous avons découvert alors les lenteurs et dysfonctionnements de notre chère administration. Tout est parti d'une erreur dans les dates de naissance. Une simple inversion entre date et mois, et voilà une situation kafkaïenne pour obtenir ce à quoi a droit la famille Mossa, réfugiée, et pallier un arrêt de l'ADA (Aide aux Demandeurs d'Asile). Les bénévoles en charge de cette partie administrative se sont retrouvés à devoir envoyer mail de réclamation sur mail de réclamation, sans aucune réponse. Des dossiers à la CAF bloqués, sans jamais pouvoir parler à un interlocuteur humain. Bref une inaccessibilité à des droits liée à une erreur de l'administration. D'après François Héran, Professeur au Collège de France pour la chaire « Migrations et sociétés », ces aberrations sont liées à une administration débordée. *C'est toute la question de la baisse dramatique des effectifs dans les préfectures pour traiter les dossiers. Un rapport de la Cour des comptes a montré par exemple que 47 % des employés du bureau de l'asile à la préfecture de Nanterre étaient des vacataires. Que les préfectures ont perdu 14% d'effectifs. C'est donc largement la précarité qui gère la précarité.* Mais il en faut plus à ASSAR pour se décourager. Ils ont bravé cette dématérialisation outrancière et finalement, la persévérance a payé. La famille va pouvoir bénéficier des prestations auxquelles ils ont droit comme réfugiés. Un énorme merci à François, Dominique et Carole pour leurs actions.

Bientôt un site Internet !

ASSAR renforce sa visibilité avec la création d'un site Internet. Merci à Sandrine DJ qui est aux manettes !

On continue !

Des réflexions sont engagées sur l'accueil d'une 2nde famille : origine, taille, statut (demandeuse d'Asile ou déjà réfugiée). La recherche d'un deuxième logement va démarrer.

Venez nombreux !

Nous vous proposons de nous retrouver le **dimanche 11 juin**, au cours d'un pique-nique pour échanger autour de notre beau projet (le lieu sera fixé ultérieurement)

Pour nous contacter : contact.assar92150@gmail.com

Pour en savoir plus : Facebook : @assar.suresnes ou Instagram : assarrefugies

Pour apporter une aide financière

<https://www.helloasso.com/associations/assar>